

Les pays de l'est de l'Europe

Roumanie

Population rom	environ 2,5 millions, soit près de 10% de la population totale
Date d'arrivée	fin 14 ^e siècle et courant 15 ^e siècle
Statut	nationalité roumaine romani, langue vivante reconnue (ratification en 2007 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires)
Habitat	contrasté en fonction du niveau social À la campagne : souvent à l'écart des autres habitants, à distance des services publics, maisons petites, sans eau ni électricité, insalubres. En ville : ghettoïsation (quartiers isolés par des clôtures), parfois cohabitation de familles roms avec des familles roumaines modestes ("gadgés" = pauvres). Pas d'habitat en caravane. Mauvaises conditions d'habitats défavorables à la santé, malnutrition et éloignement des centres de santé.
Éducation	Accès difficile : quartiers roms éloignés des établissements scolaires, des moyens de transport ainsi que des services administratifs Discrimination à l'intérieur de l'école, d'où une scolarisation partielle dans le primaire et des abandons. Scolarisation encore moins accessible dans le secondaire (moins de 10% des enfants roms au lycée) Attitude discriminante de l'institution scolaire.
Emploi	Chômage massif accès à des tâches subalternes par manque de formation fréquent refus d'embauche
Santé	Accès aux soins difficile par manque de couverture sociale, d'informations et peur d'être rejeté par un personnel soignant éventuellement méprisant
Discriminations et violences	Partout, sentiment d'insécurité à cause de commandos agressifs qui harcèlent la population rom, les pouvoirs publics restent passifs Difficultés d'accès aux services publics Difficultés d'obtenir des documents prouvant leur identité. Condamnation par le CNCD (conseil de lutte contre les discriminations) du président roumain Traian Basescu pour avoir tenu des propos discriminatoires à l'égard des Roms (février 2014)
Avancées et perspectives	Des initiatives au niveau européen : la reconnaissance du statut de minorité nationale permet la constitution de partis politiques ethniquement identifiés Très nombreuses associations nationales En 1993, mise en place d'un Conseil des minorités nationales pour faciliter le dialogue entre les différentes composantes de la société roumaine. Aujourd'hui par exemple recrutement associatif de médiatrices roms chargées de repérer avec les familles les problèmes rencontrés dans le domaine scolaire et sanitaire afin de proposer des solutions. Intervention de médiateurs dans le domaine de l'emploi. Enfin présence et appui de plusieurs ONG, telles Amnesty International, ERREC (European Roma Rights Center) : intervention pour soutenir les Roms osant porter plainte en cas d'agressions racistes collectives ou individuelles ou en cas de menaces d'expulsions collectives par des municipalités désireuses de récupérer un quartier pour leurs projets d'urbanisme.

Hongrie

Population rom	entre 550 000 et 650 000
Date d'arrivée	15 ^e siècle
Statut	plusieurs siècles de servage jusqu'au 19 ^e Période soviétique, décret de 1961 sur l'assimilation des Roms : un emploi salarié, un domicile fixe, une inscription à l'école Statut actuel : nationalité hongroise, citoyenneté européenne Roms reconnus en tant que minorité ethnique
Habitat	Sédentaire. En ville, sur des terrains délaissés aux alentours des villes, quartiers mal desservis Habitations dépourvues des commodités essentielles À la campagne, intégration dans le bourg ou rejet à la lisière avec voies d'accès non aménagées
Éducation	Accès à l'école primaire juridiquement reconnu mais séparation des autres enfants dans 30% des écoles. Accès difficile à l'enseignement secondaire (5% des jeunes roms) aggravé par un habitat éloigné des établissements, manque de moyens dans les familles et travail précoce. 1,2% seulement des jeunes dans l'enseignement supérieur. Dans le village de Sajókaza, une école bouddhiste où les Roms sont rois, le collège-lycée Ambedkar (9 étudiants sur 10 sont roms, enseignement gratuit, ajout de cours en langue romani, enseignement renforcé en droits humains et sensibilisation à la gestion des conflits.)
Emploi	70% de Roms au chômage. Refus fréquent d'embauche à leur rencontre Perte des métiers traditionnels emplois subalternes souvent sans contrat de travail (bâtiment...), travaux saisonniers à la campagne pour les femmes
Santé	souvent compromise par l'habitat insalubre, hygiène déficiente à cause du manque d'équipements, malnutrition accès difficile aux soins, éloignement des centres de soins, parfois manque des papiers nécessaires pour y accéder Discriminations dans les hôpitaux et refus de certains médecins de soigner des Roms
Discriminations et violences	persistance voire augmentation des persécutions et des violences perpétrées par des milices d'extrême-droite notamment celles liées au parti fasciste jobbik : habitations incendiées, meurtres de personnes, opérations commandos brutales, harcèlement... inspirant une inquiétude permanente dans la population refus des policiers d'enregistrer les plaintes ou de mener les enquêtes passivité de certains tribunaux : d'où le peu de plaintes déposées par les victimes de peur de représailles
Avancées et perspectives	"Plan d'intégration des Roms" présenté lors de la présidence hongroise de l'Union Européenne : affirmation d'une volonté officielle d'intégrer les Roms à part entière dans la société en se portant garant des droits reconnus aux minorités ethniques (droit à fonder des associations et des partis politiques roms, à élire des députés roms). Adoption d'une loi qui punit d'emprisonnement les auteurs de violences ; 2013, condamnations exemplaires pour des 4 meurtriers de Roms reconnus coupables de "crimes racistes"

	<p>Mobilisation des ONG nationales et internationales (ERREC, Amnesty International) pour faire appliquer la législation relative à la sanction d'actes haineux et racistes.</p> <p>Encouragement des Eglises et associations auprès des Roms pour qu'ils se déclarent Roms dans les recensements</p> <p>Reconnaissance de l'existence de la culture rom : élaboration d'un manuel scolaire en langue romani pour un meilleur accès des enfants à l'école</p> <p>Langue romani présente dans les médias et les institutions culturelles, existence d'une presse en romani.</p>
--	--

Pologne

Population rom	entre 35 000 et 45 000 selon les sources
Date d'arrivée	début 15 ^e
Statut	<p>Dès le 18^e siècle : nationalité polonaise et communauté rom considérées comme une minorité ethnique</p> <p>Système communiste / soviétique : statut de minorité ethnique, obligation de sédentariser les Roms encore itinérants (loi de 1964)</p> <p>Période actuelle : en grande majorité sédentaire</p> <p>Romani, langue vivante reconnue (ratification en 2009 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires)</p>
Habitat	<p>Habitat séparé</p> <p>Agressions contre les maisons</p>
Éducation	<p>30% des enfants non scolarisés</p> <p>20% des enfants dans des établissements spéciaux, répartition injustifiée pour les 2/3 d'entre eux (simple besoin d'une remise à niveau pour la langue)</p>
Emploi	<p>Chômage 31%</p> <p>Disparition des métiers traditionnels</p> <p>Travaux subalternes</p>
Santé	
Discriminations et violences	<p>Situation plus pénible que pour d'autres communautés ethniques</p> <p>Agressions contre les personnes</p> <p>Interdiction de fait dans certains lieux</p> <p>70% des Roms se disent marginalisés (emploi, éducation, logement)</p>
Avancées et perspectives	<p>Depuis 2007, élaboration d'un manuel scolaire rédigé en romani</p> <p>Efforts du gouvernement pour reconnaître et favoriser la culture rom (subventions, ouverture d'une section dans un musée, soutien en faveur de l'intégration)</p> <p>Nombreuses associations et possibilité de fonder un parti politique (représentants roms au Parlement)</p> <p>Édition de journaux en langue romani</p> <p>Roms représentés dans la littérature</p> <p>Rencontres internationales des groupes tsiganes, Festival International de la Chanson et de la Culture</p>

Russie

Population rom	183 000 (recensement) soit 0,1% de la population totale mais chiffre sous-estimé sans doute 600 000
----------------	---

Date d'arrivée	15 ^e siècle
Statut	<u>période soviétique</u> : pas de discrimination ethnique mais collectivisation forcée reconnaissance de la culture tsigane loi de 1956, sédentarisation forcée sous peine de prison <u>période actuelle</u> : nationalité russe
Habitat	Plutôt mélangé mais aussi villages peuplés de Roms et abandonnés par les Russes Camps dans la périphérie des grandes villes où ne vivent que des Roms Expulsions brutales de camps dites "Tabor"
Éducation	Persistance de l'analphabétisme Scolarisation impossible en l'absence des papiers nécessaires délivrés aux parents, obtention difficile s'ils habitaient avant dans une république désormais hors URSS Nombreux enfants dans des classes spéciales pour enfants dits "retardés" d'où l'impossibilité de poursuivre des études
Emploi	Disparition des métiers traditionnels Emplois possibles dans les travaux agricoles, saisonniers Pratique du commerce : vêtements, voitures, travail du métal Sont très peu employés dans les entreprises ou service de l'État : en cause, la discrimination ou le manque de formation
Santé	Fin de l'accès à un service médical gratuit pour toute la population les Roms sont exclus (seules les urgences sont gratuites) Refus de certains médecins de soigner des Roms
Discriminations et violences	Discours officiel : juridiquement pas de discrimination mais ambiguïté : aucune loi pour l'interdire (à la différence des pays de l'UE) Montée dangereuse des actes violents contre les Roms individus et communautés Mauvaise image véhiculée par les médias Naissance et montée de mouvements et partis ouvertement xénophobes : nombreux agressions et assassinats, harcèlement permanent Violences policières notamment dans l'évacuation de camps officiellement pour rechercher de la drogue Refus de la police d'enregistrer les plaintes même en cas de meurtres Rackets sur les mendiants Difficultés de circuler pour les nomades (frontières administratives intérieures de l'Ex-URSS sont devenues des frontières entre des Etats plus difficiles à traverser)
Avancées et perspectives	Russie signataire des textes de l'ONU sur les droits de l'Homme et du Pacte international sur les droits civils et politiques Centre de protection sociale et juridique des Roms = reconnaissance de la culture tsigane Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale Tensions mais aussi bonnes relations entre Russes et Tsiganes : nombreux mariages